

L'ALLIANCE

Bulletin municipal de la Commune d'Étalans

TRAVAUX : DÉPLACEMENT DU LAVOIR

Situé à proximité de l'épicerie, le lavoir, témoin du patrimoine communal depuis plus de deux siècles, a malheureusement subi à plusieurs reprises des dégradations dues au passage des camions de livraison. Afin de préserver et de mettre en valeur cet élément du patrimoine local, le Conseil municipal a décidé de le déplacer vers l'espace socio-culturel, à proximité de la future place du village. Ce nouvel emplacement, au cœur d'un espace vert partiellement boisé, offrira au lavoir un cadre plus harmonieux et sécurisé, tout en le rendant plus accessible aux habitants.



LA POSITION ACTUELLE DU LAVOIR

Les travaux débiteront dans les semaines à venir. Des travaux de terrassement seront d'abord réalisés afin de créer une plateforme d'accueil et des cheminements piétons.

Ensuite, le lavoir sera intégralement démonté, ses matériaux restaurés dans la mesure du possible, puis réinstallé sur son nouvel emplacement. Ces travaux seront réalisés par une entreprise d'insertion qualifiée. Une alimentation électrique viendra compléter l'aménagement afin de valoriser l'ouvrage par un éclairage adapté. Pour des questions de sécurité, le bassin ne sera pas reconstruit.



VUE DEPUIS LA RUE D'OUPANS

Montant total des travaux : 104 512,64 € HT

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État, de la Région et du Département.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la municipalité de préserver et de mettre en valeur le patrimoine communal tout en aménageant un espace agréable et convivial pour les habitants.

TRAVAUX : ESPACE DOUGE - LE FUTUR PÉRISCOLAIRE

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ESPACE DOUGE, POUR Y ACUEILLIR LE FUTUR PÉRISCOLAIRE, ONT PRIS UN PEU DE RETARD. TOUTEFOIS, LES TRAVAUX DEVRAIENT ÊTRE TERMINÉS POUR JANVIER 2027.

Photoreportage de l'avancée des travaux de juin 2025 à novembre 2025



Livraison du bois d'Etalans pour le chantier !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le mardi 11 novembre, après un dépôt de gerbe au monument aux morts d'Etalans, la cérémonie s'est déroulée au monument de Charbonnières-les-Sapins. Les enfants de l'école y ont chanté la Marseillaise sous l'œil des anciens combattants, de la batterie fanfare d'Etalans-Avoudrey et des pompiers du CPI d'Etalans. S'en est suivi un moment de convivialité à la salle des fêtes de Charbonnières.

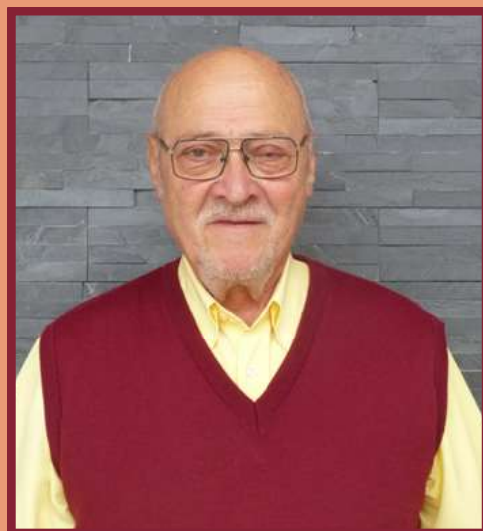


DÉGÈS DE JEAN-MARIE FLEURY, PRÉSIDENT DU CLUB "LES ÉPIS D'OR" ET CONSEILLER MUNICIPAL

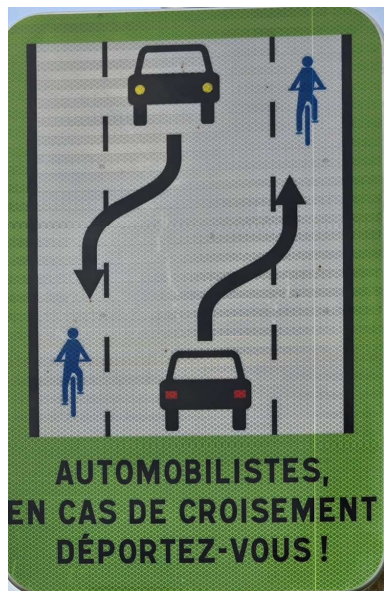
Après avoir pris la présidence du « Club des Epis d'Or », il y a maintenant trois ans, Jean-Marie nous a quitté le mercredi 12 novembre.

Nous laissons un ami serviable, attentif à l'autre et d'une véritable gentillesse.

Tous ses amis du club, ainsi que Monsieur le Maire et son Conseil, dont Jean-Marie était membre depuis 2017, présentent à la famille et à ses proches leurs sincères condoléances.



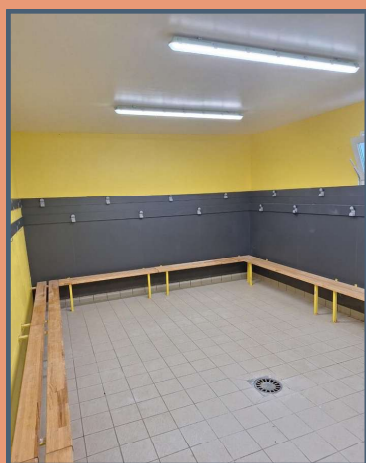
UN ESPACE DE PARTAGE ENTRE LE VÉLO ET LA VOITURE



Une voie partagée vélo-voiture est une route sur laquelle les cyclistes et les véhicules motorisés circulent ensemble, dans un espace commun. Contrairement aux pistes cyclables séparées, ces voies n'ont pas de barrière physique entre les deux types d'usagers.

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale. Lorsque deux véhicules motorisés se croisent et en l'absence de cyclistes ou piétons, ils ont l'autorisation de rouler à cheval sur ces voies. **Chaque véhicule doit se déporter sur sa voie de droite, pour se repositionner ensuite sur la voie de circulation centrale.**

TRAVAUX AUX VESTIAIRES DU CLUB DE FOOT



Suite à un dégât des eaux, des travaux de remise en état ont été réalisés dans les vestiaires du club de foot d'Étalans. Ces travaux (plaques de plâtre, peinture, électricité et plomberie) ont en grande partie été pris en charge par l'assurance de la commune.

PROJET : CUISINE CENTRALE

L'objectif du projet est d'expérimenter la mise en place d'une cuisine centrale coopérative produisant des plats cuisinés, locaux et de qualité, destinés à approvisionner un réseau territorial de restauration collective.

Ce projet vise à associer 12 communes et 9 associations Familles Rurales de la Communauté de Communes. Il permettrait à environ 700 enfants de bénéficier du service de restauration.

La commune d'Étalans se déclare favorable à la poursuite de ce projet et prévoit une participation financière comprise entre 2 000 et 3 000 euros pour la continuation de l'étude.

OPÉRA PROMENADE DU 25 AOUT 2025

Retour en image



DEUX VICES CHAMPIONNES DE FRANCE AU CENTRE ÉQUESTRE DE L' ALLIANCE À ÉTALANS

Le centre équestre de l'alliance à Etalans a participé avec 11 cavalières aux championnats de France à Lamotte Beuvron du 20 au 27 juillet dans plusieurs disciplines, le saut d'obstacle, le hunter et le dressage.

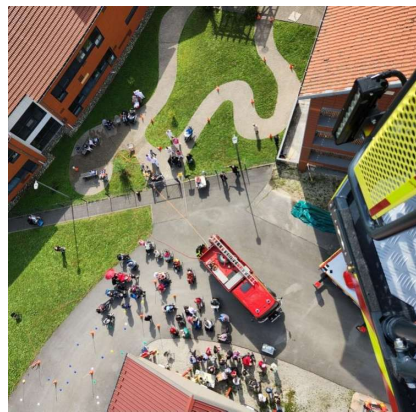
Après une préparation spécifique mise en place tout au long de l'année le centre équestre de l'alliance a réalisé de très bons résultats en étant qualifié à 4 finales en hunter et saut d'obstacle et 2 cavalières ont été sacrées vices championnes de France en équipe hunter club 3. Le hunter est une discipline qui consiste à enchaîner un parcours d'obstacles dans la plus grande harmonie avec un jugement sur la position, le niveau d'équitation et la précision du cavalier. C'est ainsi que Inès Perrin, âgée de 11 ans, et Timea Robichon ont décroché la médaille d'argent aux championnats de France. Inès a réalisé lors de l'ultime épreuve un magnifique parcours avec une note de 19 sur 20, le parcours parfait qui a emmené l'équipe sur la 2ème marche du podium.

On soulignera une très belle 8ème place en club 1 CSO pour Louise Coulon et une 15ème place en club 2 CSO pour Elsa Vieille.

Le centre équestre de l'alliance a été aussi sélectionné pour participer à la soirée des champions en club 1 lors du championnat et a terminé 2ème parmi les meilleurs clubs de France dans une ambiance survoltée.



LES POMPIERS CHEZ NOUS



Ils sont venus chez nous !!!!

Ce vendredi 12 septembre, les Sapeurs-Pompiers d'Etalans et de Valdahon sont venus à la rencontre des résidents de la MAS d'Etalans, du foyer de vie et de l'ESAT. La découverte du monde des Sapeurs-Pompiers, en faisant participer chaque résident à divers ateliers en adaptant aux possibilités de chacun. « Si je ne peux pas aller à la caserne alors la caserne viendra à moi. » Une inclusion inversée réussie, grâce à l'appui du Sergent MINOLETTI Alexandre et de ses collaborateurs sur le site d'SDH d'Etalans.

Les résidents sous l'œil attentif des Sapeurs-Pompiers Volontaires ont réalisé un parcours et ont manipulé la lance incendie. Une proximité qui a également permis une présentation du fourgon du CIS Etalans illustré par le retentissement du 2 tons, ainsi qu'une manœuvre avec la nouvelle Grande Echelle du CIS Valdahon. Les résidents ont apprécié aller à la rencontre des sapeurs-pompiers dans un contexte agréable et non d'intervention.

Un moment convivial, où le quotidien institutionnel a laissé place à l'incongru. L'animation s'est clôturée par des douceurs appréciées de tous en présence de Mr Le Maire d'Etalans. Un moment hors du temps où le sourire de chaque résident a été le témoin d'une animation réussie.



Angélique JEAN - MAS Etalans, Coordinatrice Unité OPALE

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Respectons nos espaces communs !

La municipalité souhaite rappeler à l'ensemble des habitants quelques règles essentielles pour préserver la convivialité, la propreté et la sécurité de nos espaces publics.

🚫 Interdiction de consommation d'alcool aux abords de l'étang des Durgeons

Afin de garantir la tranquillité de tous et de prévenir les nuisances (altercations, dégradations, dépôts de déchets...), un arrêté municipal a été pris interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur les berges et aux abords de l'étang des Durgeons.

Cette mesure, vise à préserver ce lieu naturel apprécié de tous comme un espace de loisir, de détente et de promenade familiale. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter cette interdiction et contribuer à la sérénité du site.

🐕 Interdiction de divagation des chiens

Il est rappelé que tout propriétaire ou détenteur de chien doit veiller à ce que son animal ne divague pas sur le domaine public. Un chien en liberté peut provoquer des accidents, effrayer les passants ou perturber la faune locale. Les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces publics, et leurs propriétaires doivent veiller à ramasser les déjections.

La réglementation prévoit que tout chien trouvé en état de divagation peut être capturé et conduit à la fourrière animale désignée par la commune. Les propriétaires devront s'acquitter des frais afférents à la garde ou à la restitution de leur animal.

🚗 Véhicules « ventouses » : rappel de la réglementation

Certains véhicules stationnent plusieurs jours, voire semaines, au même endroit, sur le domaine public, sans être déplacés. Ces « voitures ventouses » gênent la circulation des automobilistes et des piétons ainsi que l'accès au stationnement pour les riverains. Le conseil municipal a délibéré afin d'instaurer la perception d'une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 50€ par jour, après mise en demeure de retrait sous 7 jours.

Ensemble, gardons notre village agréable à vivre !

Ces règles simples permettent à chacun de profiter pleinement des espaces communaux dans le respect de tous. La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur sens du civisme.

DATES À RETENIR

- Vendredi 9 janvier 2026 à 9h30, LUDOTHEQUE à la salle de motricité de l'école
- Vendredi 9 janvier 2026, LA TABLE DES AMIS, La Maison Grand
- Vendredi 16 janvier 2026 à 14h30, LUDOTHEQUE à l'espace socio-culturel
- Vendredi 16 janvier 2026, SOIRÉE OENOLOGIE, La Maison Grand
- Vendredi 30 janvier 2026 à 9h30, LUDOTHEQUE à la salle de motricité de l'école
- Vendredi 6 février 2026 à 14h30, LUDOTHEQUE à l'espace socio-culturel
- Vendredi 6 février 2026, LA TABLE DES AMIS, La Maison Grand
- Vendredi 27 février 2026 à 14h30, LUDOTHEQUE à l'espace socio-culturel
- Vendredi 6 mars 2026 à 14h30, LUDOTHEQUE à l'espace socio-culturel
- Vendredi 6 mars 2026, CONCERT "les louves" (à confirmer), La Maison Grand
- Vendredi 13 mars 2026 à 9h30, LUDOTHEQUE à la salle de motricité de l'école
- Dimanche 15 mars 2026, 1^{er} tour des ÉLECTIONS MUNICIPALES
- Vendredi 20 mars 2026 à 14h30, LUDOTHEQUE à l'espace socio-culturel
- Vendredi 20 mars 2026, SOIRÉE FLÉCHETTES, de la Pas-Saint-Patrick, la Maison Grand
- Dimanche 22 mars 2026, 2nd tour des ÉLECTIONS MUNICIPALES
- Samedi 4 avril 2026, LA TABLE DES AMIS, la Maison Grand
- Jeudi 7 mai 2026, LA TABLE DES AMIS, la Maison Grand
- Vendredi 5 juin 2026, LA TABLE DES AMIS, la Maison Grand

La liste des associations et les diverses manifestations sont à retrouver sur le site d'Étalans <http://www.etalans.com>

ÉTAT CIVIL

AVIS DE NAISSANCE



LABOUILLE Nathan né le 10 juin 2025
HUGUENOTTE Jules né le 25 juin 2025
MOREL Léo né le 1^{er} juillet 2025
VERNERET Charlie née le 1^{er} juillet 2025
MOUGIN Adam né le 2 juillet 2025
BEAUD Johana née le 21 juillet 2025
MULLER Zélie née le 22 juillet 2025
TROUILLOT Elio né le 6 août 2025
PESEUX Louise née le 24 août 2025
SCHULER Jade née le 12 septembre 2025
THIOLOT Iris née le 28 octobre 2025

AVIS DE DÉCÈS

GOFFO Laurent le 7 juin 2025
NICOD Odette le 10 juin 2025
DOUBLE Jean-François le 9 juillet 2025
FLEURY Jean-Marie le 12 novembre 2025



MARIAGES

EVRRARD Coralie et AMRANI Rodolphe le 31 mai 2025
POURCELOT Julie et TEVENINO Desire le 2 août 2025
MORISOT Tracy et CATTET David le 30 août 2025

CONTACT

Mairie d'Étalans
3 Rue des Granges
25580 Étalans
Téléphone : 03 81 59 21 17
E-mail: mairie@etalans.fr
Site : etalans.com
<https://www.panneaupocket.com/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h
Mardi : 10 h - 12 h
Mercredi : 10 h - 12 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 18 h
1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois : 10 h - 12 h